

# la lettre du Maire

Numéro 23 • avril 2013

## Réussite éducative : œuvrer à la réussite de tous

Depuis 5 ans, la municipalité a fait de l'éducation et de la réussite éducative ses priorités. Porteuses d'avenir, cette politique publique ambitieuse en faveur des jeunes Argenteuillais favorise et développe l'accompagnement des futures générations sur les chemins de la réussite.

#### Le développement des dispositifs

La Ville met à disposition des **espaces de travail** dans ses médiathèques, afin de permettre à chacun d'étudier dans de bonnes conditions et d'avoir accès aux ouvrages et ressources nécessaires. Pendant les périodes de révisions, ce dispositif sera étendu à d'autres lieux pour que chacun ait les moyens de préparer sereinement ses examens.

Parce que la réussite de ses études c'est avant tout effectuer le bon choix d'orientation, nous avons souhaité maintenir la **Semaine de l'orientation**, malgré le désistement du Conseil général. Donner accès à chacun aux informations et permettre aux élèves, collégiens et lycéens, de quel que milieu que ce soit, d'opérer les choix qui les mèneront à la réussite scolaire et à l'emploi, voilà le pari réussi de ce rendez-vous auquel tous les établissements du territoire ont participé. Si le Conseil général s'est également désengagé de l'aide au financement des transports des lycéens, nous maintenons



notre dispositif de **remboursement de 50 % de la carte Imagine R** aux nouveaux bacheliers poursuivant leurs études et l'étendons aux lycéens, les barrières financières et psychologiques que constituent les transports ne pouvant être un frein à la poursuite d'études.

Par ailleurs, dans une période marquée par des difficultés économiques et sociales grandissantes, 200 000 euros sur les **700 000 euros** de crédits alloués aux écoles pour les **fournitures pédagogiques** des 12 500 enfants scolarisés dans les écoles publiques de la Ville serviront à l'achat des fournitures individuelles. Avec ce **kit Rentrée**, **tout ce dont votre enfant aura besoin lui sera remis à l'école**. Tout un symbole républicain en soit.

### La coéducation au centre de nos projets

Le **Projet éducatif local**, voté lors du Conseil municipal en décembre dernier et décliné en plus de 150 actions, fédère tous les acteurs éducatifs qui interviennent sur les différents temps de vie des enfants. Objectif : les accompagner depuis leur scolarité, et ce, jusqu'à leur insertion professionnelle.

Dans ce cadre, nous avons souhaité la création d'un **Conseil des parents** afin de permettre aux différents acteurs éducatifs de trouver leur place dans un système de coéducation et d'offrir un cadre aux familles dans lequel elles pourront formuler des propositions et s'impliquer dans la vie des centres de loisirs.



## la lettre du Maire

Parallèlement, un **Conseil des enfants**, au sein des centres de loisirs, est mis en place afin de favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie, puis affirmer la place de l'enfant et de ses droits dans la ville.

### **Enseignement supérieur :** développer l'offre de formation

Dans l'antenne argenteuillaise de l'université Paris 13, et ce, depuis la rentrée dernière, des cours préparant au diplôme d'accès aux études universitaires (Daeu) sont proposés, permettant à tout adulte d'obtenir une équivalence au baccalauréat et de reprendre des études ou de concrétiser un projet professionnel. Des cours de première année de médecine sont également dispensés en vidéoconférence.

Un élargissement de l'offre qui vient notamment en complément du **développement des passerelles** entre les établissements secondaires et supérieurs.



#### Les rythmes éducatifs, une réforme concertée

La municipalité partage les objectifs poursuivis dans le

cadre de la loi de la refondation de l'école qui met notamment l'accent sur la reconnaissance de la spécificité de l'école maternelle, la **priorité**  donnée à l'école primaire pour assurer l'apprentissage des fondamentaux et réduire les inégalités, la possibilité de disposer de « plus de maîtres que de classes », la mise en place d'une nouvelle formation initiale et continue aux métiers du professorat et de l'éducation.

La municipalité approuve également les nouveaux moyens mis à disposition de l'école de la République avec 60 000 postes créés, dont 3000 pour assurer le développement de l'accueil des enfants de moins de 3 ans, la création des écoles supérieures du professorat et de l'éducation, le renforcement de l'encadrement dans les secteurs les plus fragiles afin d'accompagner des organisations pédagogiques innovantes, au service d'une amélioration significative des résultats scolaires.

Dans ce cadre, la Ville d'Argenteuil souhaite mettre en œuvre tous les moyens dont elle dispose pour accompagner au mieux l'ambition de réussite éducative contenue dans cette réforme. Aussi, la Ville d'Argenteuil appliquera la réforme des rythmes éducatifs à la rentrée scolaire 2014 afin de prendre le temps nécessaire à la réflexion et à la construction, dans la concertation et avec tous les partenaires, d'une organisation harmonieuse de la semaine scolaire favorable à la réussite et à l'épanouissement des enfants.

ble cordialement Philips Dovceh

Votre député-maire, Philippe Doucet

